

# FAQ



## La visite au Musée est-elle gratuite pour les personnes handicapées?

---

### GROUPES DE PERSONNES HANDICAPÉES

- Gratuité (droit d'entrée et vestiaire)
- Tout groupe composé de personnes vivant avec un handicap physique ou intellectuel ainsi que ses accompagnateurs, sans discrimination de handicap ou de provenance.



### INDIVIDU

- Gratuité (droit d'entrée et vestiaire)
- À une personne vivant avec un handicap physique ou intellectuel ainsi qu'à son accompagnateur, sans discrimination de handicap ou de provenance.



## Votre organisme est-il accrédité pour bénéficier de la gratuité?

---

- Remplir le formulaire disponible en ligne afin d'inscrire les organismes non accrédités.
- Un organisme accrédité est un organisme qui a un objectif de venir en aide à une clientèle socialement déficiente.



## Est-il possible d'organiser des activités de médiation éducatives adaptées avec des guides-animateurs? (Visites commentées, ateliers scolaires)

---

- Les activités éducatives peuvent être adaptées à des groupes ou à des personnes ayant un besoin particulier. Au préalable, communiquez avec les réservations de la Direction de la médiation culturelle et éducative, au 418 692-1151, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.